

Lyon, le 27 novembre 2023

L'Auxiliaire et la Fédération BTP Rhône et Métropole signent une charte de partenariat

L'Auxiliaire en quelques chiffres

- Assureur mutualiste spécialisé dans le BTP depuis 1863
- Siège social : Lyon 6
- Près de 15 000 clients-sociétaires
- 250 collaborateurs
- 12 agences commerciales sur le quart sud-est de la France
- +250 courtiers partenaires France entière dont un sur l'île de La Réunion
- 250 millions € de chiffre d'affaires L'Auxiliaire et L'Auxiliaire Vie (2022)
- 394 millions € de fonds propres (2022 ; éligibles en normes Solvabilité 2)

BTP Rhône en quelques chiffres

- Organisation professionnelle représentative des entreprises du BTP depuis 1863
- Siège social : Villeurbanne
- 900 entreprises adhérentes, soit +70% du chiffre d'affaires et du nombre de salariés de la branche sur le territoire.
- 600 mandataires

Contacts :

L'AUXILIAIRE >> Gilles Martin
Directeur général adjoint
gmartin@auxiliaire.fr
04 72 75 12 90

BTP RHÔNE >> Sophie Stradiotto
Responsable communication
sstradiotto@btprhone.fr
06 83 90 21 24

Lors de la récente soirée événement des 160 ans de L'Auxiliaire au Carré Fourvière à Lyon, la Fédération BTP Rhône et Métropole et L'Auxiliaire ont renouvelé leur partenariat, afin de répondre toujours mieux aux besoins des entreprises du secteur de la construction.

La mutuelle lyonnaise a été créée à la fin du 19^{ème} siècle par les mêmes entrepreneurs que ceux qui quelques temps auparavant avaient fondé le syndicat dédié au BTP. Autant dire que l'histoire des deux organisations est liée ! Depuis, ces liens ont toujours été forts et sincères et la proximité tant professionnelle que géographique a été entretenue. La gouvernance des activités respectives des deux organisations reflète cette coopération. La Fédération est en effet représentée aux Conseils d'administration de L'Auxiliaire ; de son côté, L'Auxiliaire, tant par ses administrateurs que par ses collaborateurs, est à la disposition de la Fédération pour participer aux Conseils d'Administration de celle-ci. De plus, dans le Rhône, comme dans les autres départements où L'Auxiliaire est présente, l'assureur partage les mêmes locaux que les fédérations départementales.

Ce 23 octobre, c'est devant un parterre composé des plus hautes instances fédérales du BTP qu'une charte de partenariat a été signée entre Thibault Richard, président de L'Auxiliaire, et Norbert Fontanel, président de BTP Rhône et Métropole. A travers cet accord, les deux parties s'engagent à mieux travailler ensemble, à porter des projets communs et à affirmer encore davantage leur solidarité vis-à-vis des professionnels de la construction.

Les thématiques principales de l'accord concernent les actions de prévention, de formation techniques et juridique, mais aussi des interventions croisées auprès des organismes tels l'Ecole supérieure des jeunes dirigeants du BTP (ESJDB). Afin de médiatiser leur partenariat, des actions de communication conjointes sont également prévues, tant au cours d'événements que dans des publications professionnelles.

Cet accord devrait être reproduit par les autres fédérations départementales œuvrant sur le territoire de L'Auxiliaire.

Rendez vous sur www.auxiliaire.fr et sur www.btprhoneetmetropole.fr